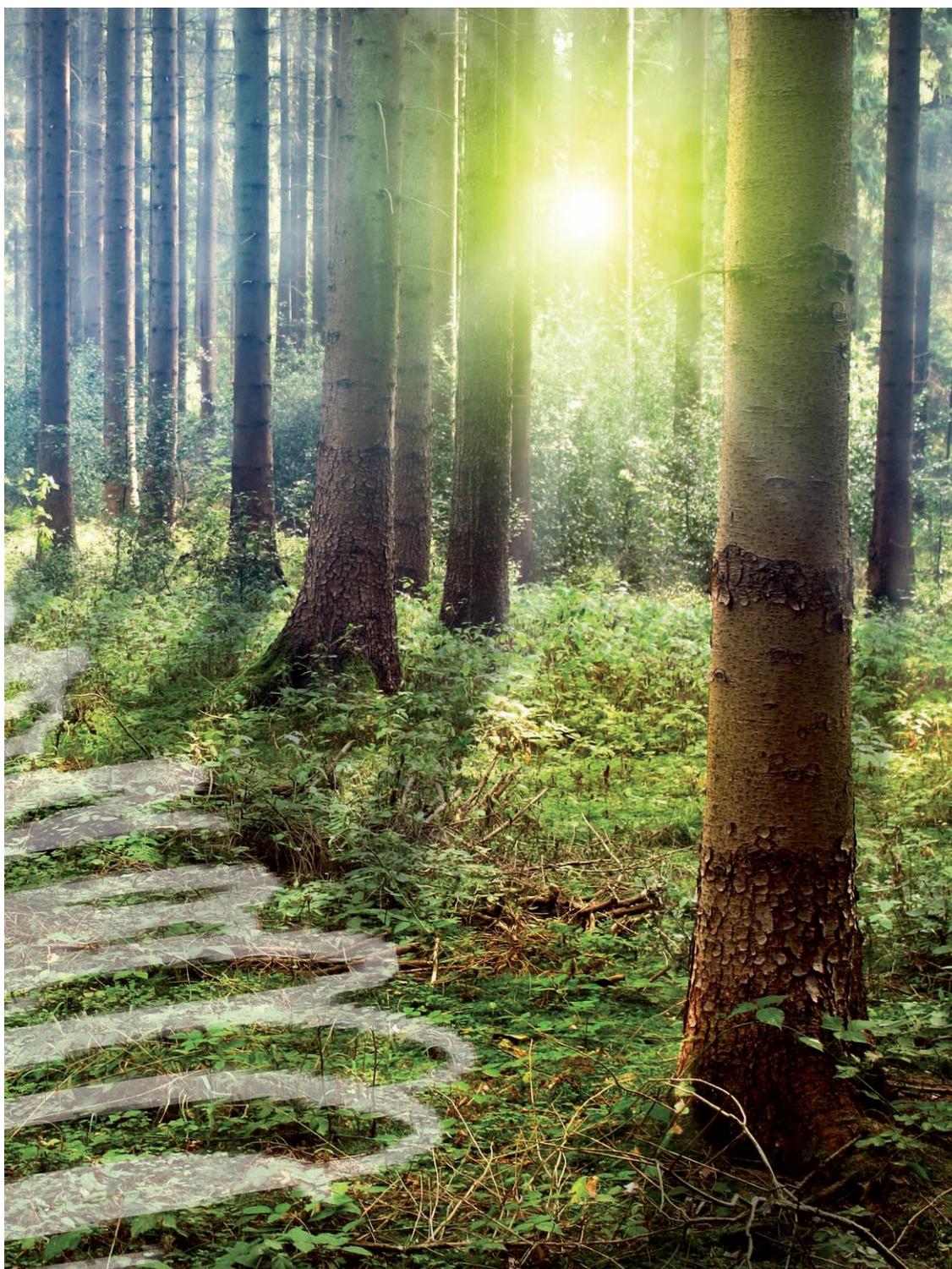


RAPPORT SEMESTRIEL 2020



La Direction

Président :

Maurice Moulin

Directeurs Généraux Délégués :

Marie Laure Teyssier

Patrice Teyssier

Sandrine Moulin

Directeur Administratif et Financier :

Benjamin Dorte

S.A au capital de 3 690 405,60 €

RCS Le Puy en Velay : 433 122 637

Code Bourse ISIN FR0011033083

Siège social :

ZA de Ville

43 220 Dunières

moulinvest.com



Attestation de responsabilité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Dunières, le 1^{er} juin 2020

Maurice Moulin
Président

I. Commentaires sur l'activité du 1^{er} semestre 2019-2020

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 32,6 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2019/2020, contre 30,7 millions d'euros sur l'exercice précédent, en progression de 6,0%.

L'activité du pôle Bois Construction affiche un recul de 6,8% à 11,9 millions d'euros. Le marché du sciage résineux en Europe marque un pallier fin 2019 après plusieurs phases de croissance successives dans un contexte de prix affecté par la crise sanitaire du scolyte (insecte xylophage sévissant en Europe sur les peuplements d'épicéas des forêts de plaine). La montée en charge du nouvel outil de production s'étant progressivement réalisée au cours du 1^{er} semestre après le démarrage opéré mi-novembre dernier, le groupe n'a par ailleurs pas pu pleinement bénéficier du levier industriel attendu pour lui permettre de se développer et d'accroître ses parts de marchés à l'international.

L'activité Bois Energie connaît une nouvelle phase de progression sur le segment des ventes de granulés de bois (+18,7%) soutenue par une bonne dynamique commerciale et l'augmentation progressive de la production associée à la montée en régime de la nouvelle unité de sciage.

L'activité Imprégnation connaît une croissance significative de ses ventes de Poteaux (+14,3%) mais également des produits d'aménagements extérieurs Décovert (+21,1%) avec une présaison plus active qu'au cours des exercices précédents.

Performance opérationnelle :

En milliers d'euros	29.02.2020 (6 mois)**	28.02.2019 (6 mois)**	Var % sem.	31/08/2019*
Chiffre d'affaires	32 584	30 743	+6,0%	64 017
Marge brute	19 040	16 501	+15,4%	34 119
EBITDA	7 003	5 326	+31,5%	11 330
Dont Autres achats & charges externes	-6 837	-5 981	+14,3%	-12 552
Dont Masse salariale	-4 761	-4 730	+0,7%	-9 432
Résultat d'exploitation	3 741	2 407	+55,4%	5 395
Dont Amortissements & provisions	-3 337	-2 900	+15,1%	-6 083
<i>Marge opérationnelle (% CA)</i>	<i>11,5%</i>	<i>7,8%</i>		<i>8,4%</i>
Résultat financier	-824	-940	-12,3%	-1 536
Résultat exceptionnel	892	263	x3,4	543
Résultat net Groupe Moulinvest	2 654	1 168	x2,3	3 191
Marge brute d'autofinancement	5 235	3 877	+35,0%	9 082

(*) Données financières auditées (**) Données financières non-auditées

La marge brute s'établit à 19,0 millions d'euros en progression de 15,4% à période comparable.

En dépit de la volatilité sur les prix de vente des sciages induite par les déstockage de bois en provenance de l'Est de l'Europe, plus largement affectée par la crise sanitaire du scolyte, le groupe connaît une amélioration de sa rentabilité d'exploitation. L'optimisation des processus de production, la montée en régime et la forte demande sur les segments d'activité Bois Energie et Imprégnation contribuent à cette amélioration.

La part de la masse salariale représente 14,6% du chiffre d'affaires en légère diminution par rapport au 1er semestre de l'exercice précédent (15,4%).

Les autres achats et charges externes du Groupe représentent 6,8 millions d'euros soit 21% du chiffre d'affaires contre 19,5 % au 1er semestre 2018-2019. L'évolution de certaines charges de fonctionnement telles que l'énergie, les frais locatifs et d'entretien est associée à l'implantation de la nouvelle usine.

L'EBITDA consolidé s'établit à 7,0 millions d'euros (+31,5% vs. EBITDA S1 2019).

Le résultat d'exploitation progresse à 3,7 millions d'euros contre 2,4 millions d'euros au 1er semestre de l'exercice 2018-2019 représentant un taux de marge opérationnelle de 11,5% du chiffre d'affaires (contre 7,8% en n-1) en dépit de l'augmentation des charges d'amortissement et provisions de 0,4 M€ à période comparable.

Les charges financières affichent une légère diminution à 0,8 millions d'euros (0,9 ME sur S1 2019).

Le résultat net consolidé ressort ainsi à 2,7 million d'euros au 29 février 2020 contre 1,2 millions d'euros au 28 février 2019.

II. Comptes semestriels consolidés au 29 février 2020

SOMMAIRE

1. Bilan	8
2. Compte de résultat	10
3. Tableau des flux de trésorerie	12
4. Tableau de variation des capitaux propres	14
5. Annexe aux comptes consolidés	15
5.1. Informations relatives à la Société	15
5.2. Faits significatifs	15
5.2.1. Analyse de la performance du groupe	15
5.2.2. Facteurs de risque	16
5.2.3. Perspectives 2020	17
5.3. Principes et méthodes comptables	18
5.3.1. Référentiel comptable	18
5.3.2. Changement de méthode	18
5.3.3. Estimation et hypothèses	18
5.3.4. Base de préparation des états financiers	18
5.3.5. Principes et méthodes de consolidation	18
5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation	19
5.3.7. Immobilisations incorporelles	19
5.3.8. Immobilisations corporelles	19
5.3.9. Immobilisations financières	19
5.3.10. Stocks	19
5.3.11. Créances et dettes	20
5.3.12. Actifs financiers	20
5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	20
5.3.14. Subventions d'investissement	21
5.3.15. Avantages du personnel	21
5.3.16. Provisions	21
5.3.17. Passifs éventuels et litiges	21
5.3.18. Impôts	21
5.3.19. Reconnaissance des produits	22
5.3.20. Contrat de location et crédits baux	22
5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts	22
5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission	23
5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres	23
5.3.24. Résultat par action	23
5.4. Périmètre de consolidation	24
5.4.1. Liste des sociétés consolidées	24
5.4.2. Variation de périmètre	25
5.5. Bilan	25
5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	25
5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations	26
5.5.3. Stocks et en-cours	27
5.5.4. Créances clients et autres créances	27
5.5.5. Actifs financiers	28

5.5.6.	Trésorerie et équivalents trésorerie _____	28
5.5.7.	Capital et informations sur le capital _____	29
5.5.8.	Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net _____	29
5.5.9.	Provision pour engagement de retraite et autres provisions _____	32
5.5.10.	Litiges et passifs éventuels _____	32
5.5.11.	Dettes fournisseurs et autres dettes _____	32
5.6.	Compte de résultat _____	33
5.6.1.	Résultat d'exploitation _____	33
5.6.2.	Résultat financier _____	34
5.6.3.	Détail des charges et produits exceptionnels _____	34
5.7.	Autres informations _____	35
5.7.1.	Effectif du groupe _____	35
5.7.2.	Impôts _____	35
5.7.3.	Résultat net par action _____	36
5.7.4.	Parties liées _____	37
5.7.5.	Honoraires des commissaires aux comptes _____	37
5.7.6.	Rémunération des organes de direction _____	37
5.7.7.	Frais de recherche et développement _____	37
5.7.8.	Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels _____	38
5.7.9.	Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie _____	38
5.8.	Information sectorielle _____	38
5.8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€) _____	38
5.8.2.	Segmentation par secteur d'activité (K€) _____	39
5.8.2.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par activité _____	39
5.8.2.2.	Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité _____	39
5.8.3.	Ventilation du résultat par zone géographique (K€) _____	39
5.9.	Engagements hors bilan _____	40
5.9.1.	Engagements financiers donnés _____	40
5.9.2.	Engagements financiers reçus _____	44

1. Bilan

ACTIF (En K €)	29/02/2020	31/08/2019
ECART D'ACQUISITION I		
Capital souscrit non appelé II		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires	22	30
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	5 664	5 129
Constructions	13 441	7 963
Installations techniques, matériel, outillage	28 114	23 597
Autres immobilisations corporelles	1 382	1 380
Immobilisations en cours	20 279	23 031
Avances et acomptes	5 206	10 980
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation		
Actifs nets en cours de cession		
Participations par mise en équivalence		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	130	130
Prêts	147	148
Autres immobilisations financières	96	96
TOTAL III	74 481	72 484
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	12 298	9 718
En-cours de production de biens		
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	6 336	4 127
Marchandises		22
Avances, acomptes versés/commandes	51	2
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	8 301	7 028
Actifs d'impôt différé	84	87
Autres créances	2 340	1 586
Capital souscrit et appelé, non versé		
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement		
Actions propres		
Disponibilités	4 869	5 927
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	463	550
TOTAL IV	34 742	29 047
Charges à répartir sur plusieurs ex. V	691	758
Primes de remboursement des obligations VI		
Ecart de conversion actif VII		
Ecart arrondi actif VIII		
TOTAL GENERAL (I à VIII)	109 914	102 289

PASSIF (en K €)	29/02/2020	31/08/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 690	3 690
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 591	7 591
Ecarts de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	67	67
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	270	425
Réserve du groupe	20 543	17 197
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau		
RESULTAT GROUPE	2 654	3 191
Subventions d'investissements		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Titres en autocontrôle	-359	-311
TOTAL I	34 456	31 850
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	47	47
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	29	
TOTAL II	76	47
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisition de titres		
Provisions pour risques	654	706
Provisions pour charges	1 429	1 421
Provisions pour passif d'impôt différé	1 718	1 586
TOTAL IV	3 801	3 713
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	39 927	36 980
Concours bancaires courants	274	2 939
Emprunts en crédit-bail	7 265	5 630
Emprunts et dettes financières divers	1 022	1 005
Passifs nets en cours de cession		
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	254	318
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 597	10 051
Dettes fiscales et sociales	3 628	2 985
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 438	3 617
Autres dettes	171	333
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	3 005	2 821
TOTAL V	71 581	66 679
Ecart de conversion passif VI		
Ecart arrondi passif VII		
TOTAL GENERAL (I à VII)	109 914	102 289

2. Compte de résultat

RESULTAT (En K€)	29/02/2020	31/08/2019	28/02/2019
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
Ventes de marchandises France			
Ventes de marchandises Export			
Production vendue de biens France	28 795	54 588	26 515
Production vendue de biens Export	2 840	7 881	3 516
Production vendue de services France	865	1 180	621
Production vendue de services Export	84	368	91
TOTAL I	32 584	64 017	30 743
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée	2 196	-311	969
Production immobilisée	96	208	40
Subventions d'exploitation		13	4
Reprises sur provisions, amortissements, transferts	289	287	113
Autres produits	2	5	2
TOTAL II	2 583	202	1 128
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	18 297	28 621	16 808
Variation de stock de MP et autres approvisionnements.	- 2 557	966	-1 597
Autres achats et charges externes	6 837	12 552	5 981
Impôts, taxes et versements assimilés	631	1 164	550
Salaires et traitements	3 419	6 671	3 369
Charges sociales	1 342	2 760	1 361
Dotations aux amortissements immobilisations	3 315	5 872	2 858
Dotations aux provisions immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant	13	21	5
Dotations aux provisions risques et charges	9	190	37
Autres charges	121	7	92
TOTAL III	31 427	58 824	29 464
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)	3 740	5 395	2 407
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			

RESULTAT (En K€)	29/02/2020	31/08/2019	28/02/2019
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immo.			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, transferts de charges		20	20
Différences positives de change	1		
Produits nets sur cessions de VMP			
Ecarts de conversion			
TOTAL IV	1	20	9
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	824	1 555	959
Différences négatives de change	1	1	1
Charges nettes sur cessions de VMP			
Ecarts de conversion			
TOTAL V	825	1 556	960
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-824	-1 536	-940
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 916	3 859	1 467
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	178	402	50
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	3 263	687	435
Reprises sur provisions, transferts de charges	10	82	8
TOTAL VI	3 451	1 171	493
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	129	152	28
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 412	331	197
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	19	145	5
TOTAL VII	2 560	628	230
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	891	543	263
Impôts dus sur les bénéfices	992	1 072	507
Impôts différés sur les bénéfices	133	139	44
TOTAL VIII	1 125	1 211	551
TOTAL DES PRODUITS	38 619	65 410	32 384
TOTAL DES CHARGES	35 937	62 219	31 205
Résultat des sociétés intégrées	2 682	3 191	1 179
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
Résultat d'ensemble consolidé	2 682	3 191	1 179
Résultat groupe	2 654	3 191	1 168
Résultat hors groupe	28	0	11
Résultat par action	0.8875	1.0515	0.3882

3. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX (En K€)	29/02/2020	31/08/2019
Résultat net des sociétés intégrées	2 682	3 191
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	2 431	5 840
- Variation des impôts différés	133	139
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-11	-88
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	5 235	9 082
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 700	-16
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 535	9 066
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (-)	-5 810	-17 353
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	2 432	428
Incidence des variations de périmètres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 378	-16 925
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-48	-92
Emissions d'emprunts (+)	5 377	12 130
Remboursements d'emprunts (-)	-3 879	-6 025
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	1 450	6 013
Incidence des variations des cours des devises		
Variations de trésorerie	1 607	-1 846
Trésorerie d'ouverture	2 988	4 834
Trésorerie de clôture	4 595	2 988
Ecart	0	0

Le tableau des flux de trésorerie présenté ci-dessus est établi conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02.

Les acquisitions d'immobilisations (5 810 k€) et les cessions d'immobilisations (2 432 k€) comportent, chez la société MOULIN BOIS ENERGIE, l'achat (pour 2 413 k€) puis la revente (prix de cession de 2 413 k€, pour une valeur nette comptable de 2 394 k€, soit une plus-value 19 k€), d'un turbulateur, qui a été financé ensuite en crédit-bail.

Est présenté ci-dessous un autre tableau des flux de trésorerie, établi à partir du précédent, mais intégrant les retraitements suivants :

- intégration, dans les émissions d'emprunts, des financements issus des retraitements des crédits-baux et locations longue durée pour un montant de 3 035 083 euros ;
- intégration, dans les acquisitions d'immobilisations, des investissements issus des retraitements des crédits-baux et locations longue durée pour un montant de 3 035 083 euros ;
- reclassement, en dette à long terme (remboursement d'emprunts), de la dette financière à court terme de MOULIN BOIS ENERGIE, servant à financer des investissements long terme, et initialement comptabilisée dans les variations de trésorerie (concours bancaires courants) au 31 août 2019, pour un montant de 1 447 929 euros.

TABLEAU DE FLUX (En K€)	29/02/2020	31/08/2019
Résultat net des sociétés intégrées	2 682	3 191
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	2 431	5 840
- Variation des impôts différés	133	139
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-11	-88
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	5 235	9 082
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 700	-16
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 535	9 066
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (-)	-8 845	-18 771
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	2 432	428
Incidence des variations de périmètres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 413	-18 343
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-48	-92
Emissions d'emprunts (+)	8 412	14 996
Remboursements d'emprunts (-)	-5 237	-6 025
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	3 037	8 879
Incidence des variations des cours des devises		
Variations de trésorerie	159	-398
Trésorerie d'ouverture retraitée	4 436	4 834
Trésorerie de clôture retraitée	4 595	4 436
Ecart	0	0

4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légales	Autres réserves	Réserves conso- lidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part mino- ritaire
31-août-2018	3 690	7 591	44	0	14 729	-152	3 068	-220	28 750	48
Augmentation de capital (*)								-92	-92	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			23	425	2 468	152	-3 068		0	
Résultat consolidé (part du groupe)							3 191		3 191	-1
Variation de périmètre										
Autres variations										
31-août-2019	3 690	7 591	67	425	17 197	0	3 191	-312	31 849	47

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

	Capital	Primes	Réserves légales	Autres réserves	Réserves conso- lidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part mino- ritaire
31-août-2019	3 690	7 591	67	425	17 197	0	3 191	-312	31 849	47
Augmentation de capital (*)								-47	-47	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-155	3 346	0	-3 191		0	
Résultat consolidé (part du groupe)							2 654		2 654	29
Variation de périmètre										
Autres variations										
29-février-2020	3 690	7 591	67	270	20 543	0	2 654	-359	34 456	76

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

5. Annexe aux comptes consolidés

5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation comporte toujours 10 sociétés sous contrôle exclusif, sans changement depuis la clôture de l'exercice précédent.

5.2. Faits significatifs

5.2.1. Analyse de la performance du groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 32,6 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2019/2020, contre 30,7 millions d'euros sur l'exercice précédent, en progression de 6,0%.

L'activité du pôle Bois Construction affiche un recul de 6,8% à 11,9 millions d'euros. Le marché du sciage résineux en Europe marque un pallier fin 2019 après plusieurs phases de croissance successives dans un contexte de prix affecté par la crise sanitaire du scolyte (insecte xylophage sévissant en Europe sur les peuplements d'épicéas des forêts de plaine). La montée en charge du nouvel outil de production s'étant progressivement réalisée au cours du 1^{er} semestre après le démarrage opéré mi-novembre dernier, le groupe n'a pas pu pleinement bénéficier du levier industriel attendu pour lui permettre de se développer et d'accroître ses parts de marchés à l'international.

L'activité Bois Energie connaît une nouvelle phase de progression sur le segment des ventes de granulés de bois (+18,7%) soutenue par une bonne dynamique commerciale et l'augmentation progressive de la production associée à la montée en régime de la nouvelle unité de sciage.

L'activité Imprégnation connaît une croissance significative de ses ventes de Poteaux (+14,3%), mais également des produits d'aménagements extérieurs Décovert (+21,1%), avec une présaison plus active qu'au cours des exercices précédents.

La marge brute s'établit à 19,0 millions d'euros en progression de 15,4% à période comparable.

En dépit de la volatilité sur les prix de vente des sciages induite par les déstockages de bois en provenance d'Europe de l'Est, plus largement affectée par la crise sanitaire du scolyte, le groupe connaît une amélioration de sa rentabilité d'exploitation. L'optimisation des processus de production, la montée en régime et la forte demande sur les segments d'activité Bois Energie et Imprégnation contribuent à cette amélioration.

La part de la masse salariale représente 14,6% du chiffre d'affaires, en légère diminution par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent (15,4%).

Les autres achats et charges externes du Groupe représentent 6,8 millions d'euros soit 21% du chiffre d'affaires contre 19,5 % au 1^{er} semestre 2018-2019. L'évolution de certaines charges de fonctionnement telles que l'énergie, les frais locatifs et d'entretien, est associée à l'implantation de la nouvelle usine.

L'EBITDA consolidé s'établit à 7,0 millions d'euros (+31,5% vs. EBITDA S1 2019).

Le résultat d'exploitation progresse à 3,7 millions d'euros contre 2,4 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice 2018-2019 représentant un taux de marge opérationnelle de 11,5% du chiffre d'affaires (contre 7,8% en n-1) en dépit de l'augmentation des charges d'amortissement et provisions de 0,4 M€ à période comparable.

Les charges financières affichent une légère diminution à 0,8 millions d'euros (0,9 M€ sur S1 2019).

Le résultat net consolidé ressort ainsi à 2,7 millions d'euros au 29 février 2020 contre 1,2 millions d'euros au 28 février 2019.

5.2.2. Facteurs de risque

Au-delà des critères fondamentaux décrits ci-après, et pour une appréciation d'ensemble des facteurs de risque pesant sur le groupe Moulinvest, nous renvoyons le lecteur au paragraphe 5.7.8. Evènements postérieurs à la clôture décrivant le contexte de la crise sanitaire du COVID-19 et les mesures conservatoires prises par le groupe en réponse à cette situation inédite.

Risques opérationnels

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle particulièrement forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou celle de production de granulés de bois. En ce qui concerne les produits sciés, la société met en œuvre une politique visant à maximiser la qualité des prestations et services apportés (rabotage, séchage) et ainsi générer davantage de valeur ajoutée pour les clients. L'implantation de la nouvelle ligne de profilage à Dunières, effective sur l'exercice 2020, s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Pour l'activité granulation, la demande reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés, et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

La société France Bois Imprégnés bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Les marchés export et fibre constituent des relais de croissance et de diversification face à une diminution progressive des ventes auprès de la clientèle institutionnelle historique.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité en développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active, tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.

Le management du groupe a souhaité opérer un recentrage stratégique sur la rentabilisation des segments d'activités les plus profitables avec le développement des pôles Energie et les activités de seconde transformation (imprégnation, rabotage, séchage des produits sciés). L'activité de la société Technibois, aujourd'hui largement centrée sur la production et la commercialisation de solutions constructives en bois à destination du marché agricole, a permis de générer un chiffre d'affaires de l'ordre de 0,8 millions d'euros stable à période comparable.

Risques de marché

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures mais également des dispositions prises sur le plan financier et décrites au paragraphe 5.7.8 Evènements postérieurs à la clôture des présentes annexes.

Un contrat de couverture de taux est en place conformément aux modalités contractuelles prévues lors de la structuration du financement du projet Horizon 2020 (couverture de type SWAP indice Euribor 3 mois sur 60% du nominal du financement soumis à taux variable).

Risques environnementaux

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont également des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), soumises à autorisation préfectorale et principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2010, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

5.2.3. Perspectives 2020

Les nouvelles installations de production ont été implantées avec succès sur le site de Dunières. La nouvelle ligne de profilage, mise en service en novembre 2019, affiche désormais des performances industrielles croissantes et prometteuses. Rappelons que les volumes de production délivrés ainsi que les gains de productivité doivent permettre au groupe Moulinvest de se positionner avec une offre qualitative et compétitive sur les marchés internationaux.

Face à la survenance de la crise sanitaire du COVID-19, le groupe a rapidement pris des mesures conservatoires destinées à assurer, en premier lieu la sécurité des personnels de l'entreprise, puis en tenant compte des contraintes opérationnelles, une continuité de service sur l'ensemble de ses activités.

La crise a cependant pénalisé la production en mars et en avril 2020, malgré un redémarrage relativement rapide, ainsi que les volumes de ventes réalisés auprès des partenaires commerciaux négociants et distributeurs contraints de fermer leurs portes à l'occasion du confinement. Compte tenu de l'ampleur inédite de la crise et de l'absence de visibilité sur les conséquences économiques mondiales qu'elle induira, le groupe adopte un positionnement prudent axé sur l'optimisation des moyens de production, la maîtrise des coûts et le maintien d'une diversification de ses activités, gage de résilience économique.

Au-delà du recours ciblé à l'activité partielle, le groupe a demandé et obtenu, selon des modalités variables, un décalage de 6 mois de l'ensemble des engagements financiers significatifs au titre des contrats d'emprunt et de crédit-bail. Le pool bancaire a notamment accordé un décalage des échéances en capital sur les tranches A, C et D de la dette senior de 6 mois, qui viendront majorer les échéances prévues à horizon mai 2025. Cette approche prudentielle, combinée aux lignes court termes disponibles dont bénéficie le groupe, doit permettre d'assurer, avec la reprise des activités, une stabilité financière. La situation sera bien entendu régulièrement réévaluée en fonction des perspectives d'activité qui se dessineront dans les semaines à venir.

5.3. Principes et méthodes comptables

5.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, arrêtés au 29 février 2020, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par l'arrêté du 22 juin 1999 homologuant le règlement CRC 99-02. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.3.2. Changement de méthode

Les principes comptables, appliqués pour l'arrêté des comptes au 29/02/2020, sont les mêmes que ceux au 31/08/2019. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

5.3.3. Estimation et hypothèses

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

5.3.4. Base de préparation des états financiers

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes semestriels du 29 février 2020. Toutes les sociétés ont une situation comptable de 6 mois, débutant le 1^{er} septembre 2019.

5.3.5. Principes et méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

Le groupe applique les méthodes de référence suivantes du règlement CRC-99-02 :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf. § 5.3.15)
- Prise en compte du résultat à l'avancement (cf. § 5.3.10)
- Comptabilisation des contrats de location-financement (cf. § 5.3.20)
- Etalement des frais et primes d'émission sur emprunts (cf. § 5.3.21)
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf. § 5.3.22)

Ne sont pas applicables les méthodes suivantes :

- Activation des frais de développement
- Reclassement des écarts de conversion en résultat financier

5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

5.3.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

5.3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Lorsque des événements ou des indicateurs indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité.

Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

5.3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

5.3.10. Stocks

- Evaluation des matières et marchandises :

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions avec les ONF et les particuliers. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à posteriori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs correspondants sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- Evaluation des produits finis :

Les produits finis de sciages sont évalués au prix de vente, moins une décote correspondant aux frais de commercialisation.

- Dépréciation des stocks :

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Des dépréciations ont été constatées (cf. § 5.5.3).

- Valorisation des contrats à long terme :

La méthode à l'avancement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats. La méthode à l'avancement porte sur tous les contrats en cours.

Le résultat est constaté à l'avancement en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement. Le pourcentage d'avancement retenu est le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date d'arrêt et le total des coûts d'exécution du contrat.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison, sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, est constatée immédiatement.

5.3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros, sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés d'irrécouvrabilité.

Dans le cadre des contrats d'affacturage, les sommes avancées par le factor, en règlement anticipé des créances clients, sont constatées en moins du poste client en application de la réglementation comptable. Celle-ci précise que, lors du transfert de la créance, le compte « Clients » est soldé, quelles que soient les conditions prévues par la convention d'affacturage puisque la subrogation vaut transfert de propriété (C. civ. art. 1250), que l'affacturage soit avec ou sans recours.

Il en est de même pour les cessions de créances Dailly.

5.3.12. Actifs financiers

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.3.14. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

5.3.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et TECHNICBOIS MOULIN. L'intégralité des engagements au 29/02/2020 a fait l'objet d'une provision.

Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité minimale légale de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective des droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 0.47 %
- taux de cotisation patronale : application des taux moyens constatés dans chacune des sociétés consolidées.

5.3.16. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

5.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 28%, la prise en compte d'un échancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

En application du CRC 99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats

propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2013 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. La convention signée stipule que chaque filiale (France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2014 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et TECHNICBOIS MOULIN. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2015 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et IMMO BOISSET. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2019 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et FOREZ BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Le groupe fiscal intégré existant a dégagé un bénéfice fiscal de 3 236 K€.

5.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 29 février, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs à établir sont comptabilisés au prorata temporis des 2 mois écoulés.

5.3.20. Contrat de location et crédits baux

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail ou location longue durée. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières. Les frais de mise en place des financements, associés au projet de modernisation et de développement industriel Horizon 2020, ont fait l'objet d'un étalement sur une durée de 7 ans (charge à répartir au bilan de la situation arrêtée le 29 février 2020 : 692 k€).

5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission

En application du CRC 99.02, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 29 février 2020, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 4 942 de ses propres actions. Elle détient également, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions, 47 856 de ses propres actions.

Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un boni net de 5 K€.

Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du groupe, pour un montant net d'impôt de 359 K€.

5.3.24. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

5.4. Périmètre de consolidation

5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Activité des sociétés holding
SAS SCIERIE MOULIN	100%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois
SARL TECHNICBOIS MOULIN	100%	Globale	803776558	Production et vente composants bois
SARL IMMO BOISSET	100%	Globale	812756815	Gestion immobilière
SAS FOREZ BOIS ENERGIE	100%	Globale	848995551	Production, transformation et vente de matières énergétiques

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilier de ville, qui est détenue à 10% par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad'hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (Capital restant dû au 29/02/2020 : 1 536 688 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation.

L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

5.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation n'est pas modifié depuis le dernier exercice clos le 31 août 2019.

5.5. Bilan

5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche	0					0
Concessions, Brevets	269					269
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
IMMO INCORPORELLES	269	0	0	0	0	269
Terrains	7 744				760	8 504
Constructions	15 115	13			5 854	20 982
Installations techniques	55 461	881	2 608		8 463	62 197
Autres immo corporelles	3 150	93	25		101	3 319
Immo en cours	23 031	3 603	19		-6 336	20 279
Avances et acomptes	10 980	33			-5 807	5 206
IMMO CORPORELLES	115 481	4 623	2 652	0	3 035	120 487
Titres participation	0					0
Titres des sociétés M.E.	0					0
Créances sur participations	0					0
Autres titres immo	130					130
Prêts	148	8	9			147
Autres immo financières	99					99
IMMO FINANCIERES	377	8	9	0	0	376
TOTAL	116 127	4 631	2 661	0	3 035	121 132

Les principaux investissements réalisés au cours du 1^{er} semestre 2020 correspondent à des immobilisations finalisées ou en cours de réalisation, ainsi qu'à des avances et acomptes versés dans le cadre du projet d'investissement industriel HORIZON 2020 :

- par Scierie Moulin pour 2 142 K€, comprenant divers investissements de mise en service de la ligne de profilage, du classeur et du convoyage à déchets de la ligne de production (1 237 K€), ainsi que l'installation d'un système de climatisation (290 K€) et de sprinklage des nouvelles installations (657 K€) ;

- par Moulin Bois Energie sous la forme de mouvements de cession et reprise d'un convoyeur aérien de matière financé en crédit-bail (opération de lease-back) pour 2 413 K€ de matériels, et du règlement du solde de la chaudière pour 301 K€.

- pour le volet immobilier pour 1 355 K€, le solde des nouveaux bâtiments industriels.

Concernant les crédits-baux, hormis le convoyeur de matière (turbulateur) pour 2 413 K€, de nouveaux matériels roulants ont été intégrés à la flotte et notamment une pelle de manutention (392 K€), deux chariots élévateurs (136 K€) et un camion de livraison de granulés (94 K€).

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 24 369 K€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 10 783 K€.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations

Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	2 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche	0					0
Concessions, Brevets	239	8				247
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
IMMO INCORPORELLES	239	8	0	0	0	247
Terrains	2 614	226				2 840
Constructions	7 152	389				7 541
Installations techniques	31 865	2 432	214			34 083
Autres immo corporelles	1 770	194	26			1 938
Immo en cours	0					0
IMMO CORPORELLES	43 401	3 241	240	0	0	46 402
TOTAL	43 640	3 249	240	0	0	46 649

Variations des provisions sur immobilisations

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Provisions sur titres de participation	0					0
Provisions sur autres immobilisations financières	3					3
TOTAL	3	0	0	0	0	3

5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 29/02/2020	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	12 312	14	12 298
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	6 340	4	6 336
Marchandises			
TOTAL	18 652	18	18 634

STOCK 31/08/2019	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	9 723	4	9 719
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	4 144	17	4 127
Marchandises	32	10	22
TOTAL	13 899	31	13 868

5.5.4. Créances clients et autres créances

	MONTANT	moins	plus
AU 29/02/2020	BRUT	d'un an	d'un an
Prêts	147	5	142
Avances et acomptes versés	51	51	
Créances clients	8 562	8 562	
Actif d'impôt différé	84	84	
Autres créances	2 340	2 340	
Charges constatées d'avance	463	463	
TOTAL	11 647	11 505	142

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 261 K€ au 29/02/2020.

A compter de l'exercice 31 août 2015, la scierie MOULIN a souscrit un contrat d'affacturage pour financer une partie de son encours clients. Le fonds de garantie minimum de 80 K€ a fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, a fait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances », pour 207 K€ au 29 février 2020.

Les créances cédées au factor sont comptabilisées en moins du poste clients (Cf principe évoqué § 5.3.11). Elles s'élèvent au 29/02/2020 à 2 762 K€. Il existe en outre des comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan pour un montant de 1 401 k€.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturage s'élève donc à un montant de 1 073 k€.

AU 31/08/2019	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts	148	10	138
Avances et acomptes versés	2	2	
Créances clients	7 330	7 330	
Actif d'impôt différé	87	87	
Autres créances	1 586	1 586	
Charges constatées d'avance	550	550	
TOTAL	9 703	9 565	138

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 302 K€ au 31/08/2019.

A compter de l'exercice 31 août 2015, la scierie MOULIN a souscrit un contrat d'affacturage pour financer une partie de son encours clients. Le fonds de garantie minimum de 80 K€ a fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, a fait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances », pour 217 K€ au 31 août 2019.

Les créances cédées au factor sont comptabilisées en moins du poste clients (Cf principe évoqué § 5.3.11). Elles s'élèvent au 31/08/2019 à 2 935 K€. Il existe en outre des comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan pour un montant de 1 181 k€.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturage s'élève donc à un montant de 1 457 k€.

Dans la société FBI, des créances sont cédées en Loi Dailly. Le montant de l'avance au 31/08/2019 est nul.

5.5.5. Actifs financiers

- Au 29/02/2020 : Néant
- Au 31/08/2019 : Néant

5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

La marge brute d'autofinancement est en hausse de 35% par rapport à période comparable, et s'établit à 5 235 K€. Pour plus de détails, se reporter au paragraphe 5.2.1 (Analyse Performance du groupe).

Nous constatons une augmentation du besoin en fonds de roulement (+ 1 700 K€).

Afin de pérenniser le financement de la croissance du pôle Bois Construction, le groupe Moulinvest a opté fin 2014 pour la mise en place d'un contrat d'affacturage par cession de balance au niveau de sa filiale Scierie Moulin. Ce mode de financement vient compléter le panel de solutions déjà en place au niveau du groupe et apporte la souplesse nécessaire à la maîtrise du besoin en fonds de roulement.

Par conséquent, les flux de trésorerie générés par l'activité sont positifs de 3 534 K€, en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Les flux liés aux investissements sont négatifs de 3 378 K€ : les investissements se sont élevés à 5 810 K€ (hors nouveaux contrats de crédit-bail représentant 3 035 K€ en ce compris un lease-back de 2 413 K€).

Ils correspondent principalement à des versements d'acomptes sur les investissements industriels du projet HORIZON 2020 (cf. 5.5.1).

Les cessions d'immobilisations représentent quant à elles 2 432 K€ et correspondent essentiellement à la cession du convoyeur de matière première, dans le cadre d'une opération de refinancement (lease-back) de Moulin Bois Energie à l'organisme de financement.

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 3 879 K€.

De nouveaux emprunts ont été souscrits pour 5 377 K€ (hors emprunts en crédit-bail).

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat, mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

Compte tenu de tous ces flux, le groupe a vu sa trésorerie s'améliorer de 1 607 K€.

5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social

	EX. 29/02/2020	EX. 31/08/2019
Nombre de titres à l'ouverture	3 075 338	3 075 338
Augmentation de capital		
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	3 075 338

La société détient 52 798 actions propres à la clôture.

La valeur nominale des titres est de 1.20 €.

5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 29/02/2020	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	39 927	5 488	19 088	15 351
Emprunts en crédit-bail	7 265	2 616	4 029	620
Emprunts et dettes financières divers	1 022			1 022
TOTAL	48 214	8 104	23 117	16 993

AU 29/02/2020	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	274	274		
TOTAL	274	274	0	0

Au 29/02/2020	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	292		292
Autres emprunts à taux fixe	20 420	30	20 450
Autres emprunts à taux variable	19 185		19 185
Dettes financières auprès des établissements de crédit	39 897	30	39 927
Dettes financières des contrats de crédit-bail	7 265		7 265
Autres dettes financières		1 022	1 022

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées :

- d'emprunts à taux fixe à hauteur de : 20 742 K€
- d'emprunts à taux variable à hauteur de : 19 185 K€

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 99.95 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 34 440 / 34 456 = 99.95 %, contre 101.46 % au 31/08/2019).

L'investissement global, assuré avec le soutien des partenaires bancaires historiques du Groupe, est notamment financé par le biais :

- d'une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,
- et d'un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).

Ce crédit syndiqué mis en place en 2018 est assorti de ratios prudentiels (« covenants ») et d'engagements financiers tels que définis à l'article 22. « ENGAGEMENTS FINANCIERS » du contrat.

Au 29 février 2020 :

- Le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élève à 3,47 pour un seuil contractuel de 4,8 ; et est à un niveau inférieur à : 4,8.

Les autres indicateurs (montant global des Investissements Annuels Autorisés, montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, et montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés) seront actualisés au 31 août 2020..

AU 31/08/2019	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	36 980	4 665	15 613	16 702
Emprunts en crédit-bail	5 630	2 475	3 155	0
Emprunts et dettes financières divers	1 005			1 005
TOTAL	43 615	7 140	18 768	17 707

AU 31/08/2019	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	2 939	2 939		
TOTAL	2 939	2 939	0	0

Au 31/08/2019	Garanties	Non Garanties	Total
Emprunt Auxifip taux fixe	862		862
Autres emprunts à taux fixe	20 570	30	20 600
Autres emprunts à taux variable	15 518		15 518
Dettes financières auprès des établissements de crédit	36 950	30	36 980
Dettes financières des contrats de crédit-bail	5 630		5 630
Autres dettes financières		1 005	1 005

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit étaient constituées :

- d'emprunts à taux fixe à hauteur de : 21 462 K€
- d'emprunts à taux variable à hauteur de : 15 518 K€

Le taux d'endettement à long terme s'élevait à 101.46 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : $32\,316 / 31\,850 = 101.46\%$, contre 86.23 % au 31/08/2018).

Au 31 août 2019 :

- Le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élevait à 3,74 pour un seuil contractuel de 4,8 ; et était à un niveau inférieur à : 4,8 ;

- Le montant global des Investissements Annuels Autorisés réalisés sur l'exercice fiscal 2019 était de 4 593 438 euros (nets d'un produit d'assurance réinvesti de 340 000 €) et était à un niveau supérieur à 2 500 000 euros ; les Investissements Annuels Autorisés correspondaient ici exclusivement aux investissements réalisés sur la période, en marge des investissements du projet Horizon 2020 tels que définis dans le Plan d'Investissement ; ce dépassement s'expliquait principalement par la décision d'investir dans un système de convoyage automatisé de la matière première (sciure, plaquettes) entre les installations de Scierie Moulin et celles de Moulin Bois Energie (1 603 312 euros en 2019), et la mise en place d'une 3^e équipe d'abattage et débardage en forêt, financée en crédit-bail pour 893 933 euros ;

Le management avait adressé à son pool bancaire une demande de dérogation exceptionnelle à la clause de respect des investissements additionnels, à la suite du constat du dépassement sur l'enveloppe d'Investissement Additionnel Autorisé sur 2019. Cette situation était susceptible de correspondre à un cas d'exigibilité anticipé du prêt senior et avait été détaillée dans les états financiers consolidés publiés le 6 décembre 2019. La demande de rehaussement temporaire du niveau d'investissement additionnel autorisé a finalement abouti en janvier 2020, avec accord du pool bancaire sur la dérogation relative au dépassement de la limite d'investissements additionnels autorisés ;

- Le montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, visées au paragraphe (A)(2) de l'Article 8.2 et de la Quote-part Réinvestie y afférente pour l'Exercice Social considéré, s'élevait à 389 460 euros et avait été intégralement maintenu dans la société et utilisé pour remplacer les matériels concernés ;

- Le montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés visées au paragraphe (A)(4) de l'Article 8.2 pour l'Exercice Social considéré était de 392 920 euros et était inférieur au seuil de la franchise globale par Exercice Social de 500 000 euros. Ce produit correspondait à des opérations de cession d'actif courant dans le cadre du renouvellement du parc engin et véhicules des sociétés, ainsi qu'à la cession d'une machine à bois d'occasion dont le groupe n'avait plus l'usage.

5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	31/08/2019	Variation périmètre	Virement	Dotations	Reprises	29/02/2020
Provision pour litiges	706			19	-71	654
Provisions pour risque et charge y compris pour pension	1 421			9	-1	1 429
Passif d'impôt différé	1 586			192	-61	1 717
TOTAL	3 713	0	0	220	-133	3 800

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, France BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et TECHNICBOIS MOULIN. L'intégralité des engagements au 29/02/2020 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

5.5.10. Litiges et passifs éventuels

Certains litiges, susceptibles d'entraîner une réclamation au titre de la responsabilité civile produit après livraison, ont fait l'objet d'une provision sur l'exercice 2020 :

- Une provision pour un montant de 495 000 euros avait ainsi été constatée sur l'exercice 2018 dans le cadre d'une procédure en contentieux susceptible d'engager la responsabilité de la société. La procédure n'a pas donné lieu à une condamnation à la date d'établissement des états financiers. La provision a été établie sur la base des conclusions intermédiaires des rapports d'expertises établis et de l'appréciation faite du faisceau d'éléments disponibles.

Aucune modification n'a été apportée à cette provision au titre du 1^{er} semestre écoulé.

- Des provisions ont été maintenues à hauteur de la franchise d'assurance (5 K€ par litige), dans la mesure où l'état d'avancement des dossiers et expertises engagées ne permettaient pas une estimation chiffrée fiable et précise du risque afférent.

5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Dans le cas de contrats d'approvisionnement conclus avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le transfert de risque et de propriété intervient à l'occasion de la livraison sur le site de production de la scierie après réception au parc à grumes et sur la base du décompte de volume établi à cet instant. La comptabilisation en achats intervient à la livraison sur site.

- Pour des achats à des particuliers ou à des groupements forestiers, les modalités de transfert de risque et de propriété sont établies en fonction des accords passés : la comptabilisation s'effectue soit à la signature de la convention d'achat, soit à la livraison sur site. En cas de transfert à la signature de la convention d'achat, et modulo le versement d'un acompte prévu contractuellement, les règlements interviennent au fur et à mesure de la mobilisation du bois en scierie. Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, SCI DE VILLE, IMMOBILIER DE VILLE et France BOIS IMPREGNES.

AU 29/02/2020	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	254	254		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 597	13 597		
Dettes sur immobilisations	2 438	2 438		
Dettes fiscales et sociales	3 628	3 628		
Autres dettes	171	171		
Produits constatés d'avance	3 004	3 004		
TOTAL	23 092	23 092	0	0

AU 31/08/2019	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	318	318		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 051	10 051		
Dettes sur immobilisations	3 617	3 617		
Dettes fiscales et sociales	2 985	2 985		
Autres dettes	333	333		
Produits constatés d'avance	2 821	2 821		
TOTAL	20 125	20 125	0	0

5.6. Compte de résultat

5.6.1. Résultat d'exploitation

Le lecteur est invité à se reporter à l'analyse de la performance § 5.2.1

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1

5.6.2. Résultat financier

PRODUITS FINANCIERS	29/02/2020	31/08/2019	28/02/2019
Revenus des participations			
Revenus de placements			
Escomptes obtenus			
Produits de cession			
Ecart de conversion			
Reprises sur provisions			
Gains de change	1		
Autres produits financiers			
Transfert de charges financières		20	20
TOTAL	1	20	20

Les financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

CHARGES FINANCIERES	29/02/2020	31/08/2019	28/02/2019
Intérêts bancaires	730	1 345	639
Intérêts sur crédit bail	76	170	92
Escomptes accordés	17	40	22
Pertes de change	2	1	1
Charges nettes sur cession VMP			
Dotations financières			
Autres charges financières			206
TOTAL	825	1 556	960

5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	29/02/2020	31/08/2019	28/02/2019
Produits de cessions d'immobilisations	2 422	418	300
Quote-part de subvention	841	269	135
Autres opérations en capital			
Ecart d'acquisition			
Profit sur report d'impôt			
Reprises sur provisions	10	82	8
Indemnité d'assurance	32	365	26
Produits divers (Régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	146	37	24
TOTAL	3 451	1 171	493

Les cessions d'immobilisations comportent, chez la société MOULIN BOIS ENERGIE, la revente immédiate d'un turbulateur acheté pour 2 413 k€ (prix de cession de 2 413 k€, pour une valeur nette comptable de 2 394 k€, soit une plus-value 19 k€), qui a été financé ensuite en crédit-bail.

CHARGES EXCEPTIONNELLES	29/02/2020	31/08/2019	28/02/2019
Cession d'immobilisations	2 411	330	198
Ecart d'acquisition			
Perte sur report d'impôt			
Malis sur cession d'action			
Dotations aux provisions pour risques	19	145	5
Dotations aux provisions pour litiges			
Coût de désamiantage et de dépollution			
Rappels suite à contrôle fiscal et social	16		
Indemnité de licenciement			
Pénalités	1		
Charges diverses (Régularisations diverses et charges sur exercices antérieurs)	113	153	28
TOTAL	2 560	628	231

5.7. Autres informations

5.7.1. Effectif du groupe

	29/02/2020	%	31/08/2019	%
Cadres	26	14%	30	15%
A. M. et techniciens	25	14%	28	14%
Employés	34	18%	28	14%
Ouvriers	99	54%	115	57%
TOTAL	184	100%	201	100%

5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (K€)

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

Ventilation	29/02/2020	31/08/2019
Impôts courants	992	1 072
Impôts différés	133	139
TOTAL	1 125	1 211

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante :

Montant de la différence	29/02/2020	31/08/2019
Résultat avant impôt	3 808	4 401
Taux normal d'impôt en France	28,00%	28,00%
Impôt théorique (A)	1 066	1 232
Impôt réel (B)	1 125	1 211
Différence à expliquer (A-B)	-59	21

Eléments de rapprochement	29/02/2020	31/08/2019
Amortissement des écarts d'acquisition		
Effets des différences de taux d'imposition	36	4
Effets de la variation du taux (report variable)		42
Résultats taxés aux taux réduits	-133	-152
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	1	
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	13	84
Dif. temporaires résultat comptable/imposable		
Impact intégration fiscale	-17	
Crédits d'impôts	41	41
Autres		2
Montant rapproché	-59	21

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés :

Impôts différés en k€	29/02/2020	31/08/2019
Décalages temporaires	126	112
Reports fiscaux déficitaires	2	1
Frais d'acquisition de titres	0	0
Indemnités de départ à la retraite	59	58
TOTAL ID ACTIFS	187	171
Juste valeur actifs amortissables	93	93
Eliminations internes / retraitements divers	181	221
Crédits baux	890	766
Provisions réglementées	656	591
TOTAL ID PASSIFS	1 820	1 671
IMPOTS DIFFERES APRES COMPENSATION	29/02/2020	31/08/2019
Impôts différés actifs	84	88
Impôts différés passifs	1 718	1 586

5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = 2 682 378 € / 3 022 540 = 0.887458 €

5.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi. La charge de loyer correspondante est de 24 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 29 février 2020, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS étant quant à elle soldée.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 24 K€ dans la SCIERIE MOULIN au 29 février 2020, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS étant quant à elle soldée.

Par procès-verbal d'assemblée générale du 17 février 2017 de la SCIERIE MOULIN, il a été décidé d'une résiliation partielle de ce bail, par détachement d'une parcelle de terrain.

Cette parcelle fait l'objet d'un nouveau bail à construction entre la SCI MARINE BIS et la SARL IMMOBILIER DE VILLE, sur laquelle cette dernière a édifié un bâtiment de stockage pour l'activité de MOULIN BOIS ENERGIE. La charge de loyer correspondante est de 9 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 29 février 2020.

Il existe enfin, depuis le 15 mars 2019, deux nouveaux baux à construction entre la SCI MARINE BIS et la SARL IMMOBILIER DE VILLE, pour la construction de bâtiments industriels abritant chaufferie, silo et broyeur. La charge de loyer correspondante est de 9 K€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 29 février 2020.

5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés pour les comptes au 29 février 2020, au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST (dont revue des sociétés IMMOBILIER DE VILLE, SCI DE VILLE, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN, IMMO BOISSET, et FOREZ BOIS ENERGIE) : 34 002 € HT

SAS SCIERIE MOULIN : 9 343 € HT

SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 3 074 € HT

SAS FRANCE BOIS IMPREGNES : 8 110 € HT

5.7.6. Rémunération des organes de direction

Les organes de direction rémunérés dans le groupe consolidé sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux de la SA MOULINVEST et de la SAS SCIERIE MOULIN.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 229 980 € bruts.

5.7.7. Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement constaté en charge n'a pas été isolé au 29/02/2020.

5.7.8. Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels

L'Organisation Mondiale de la Santé a estimé, le 11 mars 2020, que l'épidémie de Covid-19 (coronavirus), qui a émergé en début d'année 2020 et s'est propagée rapidement au niveau mondial, pouvait être qualifiée de pandémie. Cela s'est traduit, en France, par un confinement de la population et des activités économiques réduites, sur la période du 17 mars au 11 mai 2020.

Le 18 mars 2020, le groupe Moulinvest a indiqué, par communiqué de presse sur son site internet, avoir adopté des mesures conservatoires face à cette situation inédite. Comme indiqué précédemment, face à la survenance de la crise, le groupe a rapidement pris des mesures destinées à assurer en premier lieu la sécurité des personnels de l'entreprise, puis en tenant compte des contraintes opérationnelles, une continuité de service sur l'ensemble de ses activités.

La crise a cependant pénalisé la production en mars et en avril 2020 malgré un redémarrage relativement rapide, ainsi que les volumes de ventes réalisés auprès des partenaires commerciaux négociants et distributeurs contraints de fermer leurs portes à l'occasion du confinement. Compte tenu de l'ampleur inédite de la crise et de l'absence de visibilité sur les conséquences économiques mondiales qu'elle induira, le groupe adopte un positionnement prudent axé sur l'optimisation des moyens de production, la maîtrise des coûts et le maintien d'une diversification de ses activités, gage de résilience économique.

Au-delà du recours ciblé à l'activité partielle, le groupe a demandé et obtenu selon des modalités variables un décalage de 6 mois de l'ensemble des engagements financiers significatifs au titre des contrats d'emprunt et de crédit-bail. Le pool bancaire a notamment accordé un décalage des échéances en capital sur les tranches A, C et D de la dette senior de 6 mois, qui viendront majorer les échéances prévues à horizon mai 2025. Cette approche prudentielle, combinée aux lignes court termes disponibles dont bénéficie le groupe, doivent permettre d'assurer avec la reprise des activités une stabilité financière.

Sur le plan financier, les demandes de report d'échéances sur 6 mois seront matérialisées dans un état complet lors de l'établissement des comptes annuels clos le 31 août 2020. Les conséquences de l'épidémie sur l'exercice en cours seront précisées ultérieurement.

5.7.9. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie

Néant

5.8. Information sectorielle

5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (K€)

	29/02/2020	%	31/08/2019	%	28/02/2019	%
France	29 660	91,03%	55 768	87,11%	27 136	88,27%
Europe	2 129	6,53%	6 584	10,28%	3 095	10,07%
Amérique	261	0,80%	148	0,23%	64	0,21%
Océanie	1	0,00%	4	0,01%	4	0,01%
Asie	103	0,32%	117	0,18%	70	0,23%
Afrique	430	1,32%	1 396	2,18%	374	1,22%
TOTAL	32 584	100%	64 017	100%	30 743	100%

5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (K€)

5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	29/02/2020	%	31/08/2019	%	28/02/2019	%
BOIS CONSTRUCTION	11 864	36,41%	25 205	39,37%	12 723	19,87%
BOIS ENERGIE						
Cogénération	2 291	7,03%	4 461	6,97%	2 224	3,47%
Granulation	7 859	24,12%	12 668	19,79%	6 621	10,34%
IMPREGNATION						
Poteaux	4 683	14,37%	9 094	14,21%	4 097	6,40%
Décovert	4 759	14,61%	10 518	16,43%	3 932	6,14%
AUTRES	1 128	3,46%	2 071	3,24%	1 146	1,79%
(Dont Bois palettes)	992		2 021		1 081	
TOTAL	32 584	100%	64 017	100%	30 743	48%

5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité

	29/02/2020	%	31/08/2019	%	28/02/2019	%
BOIS CONSTRUCTION	70 330	58,06%	66 532	57,29%	59 136	50,92%
BOIS ENERGIE						
Cogénération	12 750	10,53%	12 878	11,09%	12 760	10,99%
Granulation	21 006	17,34%	19 745	17,00%	17 101	14,73%
IMPREGNATION	14 159	11,69%	14 139	12,18%	13 995	12,05%
MASSIF BOIS	813	0,67%	785	0,68%	780	0,67%
AUTRES	2 074	1,71%	2 048	1,76%	1 971	1,70%
TOTAL	121 132	100%	116 127	100%	105 743	91%

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 8 159 K€ de valeur brute et 5 425 K€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 K€ de valeur brute et 71 K€ de valeur nette comptable.

5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (K€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

5.9. Engagements hors bilan

5.9.1. Engagements financiers donnés

➤ Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE 8 900 000 €
Concernant cet emprunt, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO.

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 200 000 €, en principal et accessoires 68 619 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 300 000 €, en principal et accessoires 120 995 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès du CREDIT LYONNAIS à hauteur de 1 600 000 €, en principal et accessoires 1 193 315 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 600 000 €, en principal et accessoires 15 831 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 600 000 €, en principal et accessoires 332 143 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 500 000 €, en principal et accessoires (caution totale : 600 000 euros) 306 558 €

Caution solidaire : ligne de caution ARKEA pour SCIERIE MOULIN 1 080 000 €

Engagement de paiement et de poursuite de location par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : financement en crédit-bail en co-baillage pour un montant de 725 081 € HT (valeur initiale : 616 163 € HT) consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise (ARKEA Crédit-Bail) et la Caisse d'Epargne (Natixis Lease). Les loyers restants à courir s'élèvent à 34 528 € (plus la valeur de rachat de 6 162 €).

Engagement de paiement et de poursuite de location par MOULINVEST pour le compte de la SCIERIE MOULIN : financement en crédit-bail en co-baillage pour un montant de 4 843 094 € HT (valeur initiale : 4 398 541 € HT) consenti par la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Caisse d'Epargne, la Banque Rhône Alpes et

la Banque Populaire Rives de Paris. Les loyers restants à courir s'élèvent à 353 130 € (plus la valeur de rachat de 43 986 €).

Cautionsolidaire : emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise 1 000 000 €

Cautionsolidaire : 250 000 € pour un emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de ARKEA (montant initial de l'emprunt : 500 000 €) 465 173 €

Cautionsolidaire : emprunt souscrit par IMMOBILIER DE VILLE auprès du CREDIT LYONNAIS et de la SOCIETE GENERALE (initial : 645 000 €) 213 613 €

Cautionsolidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 100 000 €, en principal et accessoires

Cautionsolidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 350 000 €, en principal et accessoires 42 273 €

Cautionsolidaire : emprunt souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 350 000 €, en principal et accessoires 51 499 €

Cautionsolidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 387 704 € (loyers TTC et option d'achat TTC - tenonneuse) 71 551 €

Cautionsolidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la CAISSE D'EPARGNE – NATIXIS LEASE (mécanisation) 405 000 €

Cautionsolidaire : emprunt souscrit par IMMO BOISSET auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 183 800 €, en principal et accessoires 132 449 €

➤ **Scierie Moulin S.A.S.**

Nantissement et gage du fonds de commerce au profit de MOULINVEST pour un emprunt d'un montant nominal de 24 272 000 € (dans le cadre du prêt senior souscrit par MOULINVEST). Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 22 847 182 €.

Hypothèque de 1^{er} rang sur le bail à construction de l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, pour l'emprunt SOCIETE GENERALE de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 163 958 €.

Gage sans dépossession de biens meubles à hauteur de 145 000 €, au profit du CREDIT COOPERATIF pour un emprunt d'un montant nominal de 320 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 188 840 €.

Nantissement des titres SOMUDIMEC au profit de SOMUDIMEC à hauteur de :

- 9 607.50 euros (630 titres), concernant un emprunt (montant nominal : 320 000 € HT) consenti par le Crédit Coopératif

- 10 812 euros (709 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 357 414 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 11 102 euros (728 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 373 696 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 10 599 euros (695 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 346 572 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 15 753 euros (1 033 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 528 925 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 15 006 euros (984 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 498 322 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 20 115 euros (1 319 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 904 934 € HT) consenti par le Crédit Coopératif

Caution solidaire : emprunt AUXIFIP/OSEO souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. 3 248 000 €
 Concernant cet emprunt, la SAS MOULIN s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE S.A.S. jusqu'au terme du contrat.
 L'intégralité des actions que la SCIERIE MOULIN détient dans le capital de la société "MOULIN BOIS ENERGIE" est affectée à titre de nantissement pari passu, au profit de "AUXIFIP" et "OSEO".

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AUVERGE LIMOUSIN à hauteur de 315 000 €, en principal et accessoires.

➤ **Moulin Bois Energie S.A.S.**

A titre de garanties au profit d'AUXIFIP :

- Gage sans dépossession des équipements mobiliers,
- Cession de créances professionnelles à hauteur de 291 654 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de MOULINVEST pour un emprunt d'un montant nominal de 2 723 000 € (dans le cadre du prêt senior souscrit par MOULINVEST). Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 2 558 159 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 230 000 € pour un emprunt d'un montant nominal de 200 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 68 619 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 345 000 € pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 120 995 €.

Nantissement des matériels financés (granulation) au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 1 100 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 629 287 €.

➤ **S.C.I. de Ville**

• A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :

- Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
- Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 715 638 €.

• A titre de garantie auprès de la Société Générale pour la tranche D du prêt senior souscrit par Moulinvest : contrat cadre cession Dailly pour les prêts intragroupe aux filiales.

• Affectation hypothécaire d'une construction en garantie de la convention de crédit consentie par Moulinvest pour un montant de 1 900 000 €.

- Garanties hypothécaires sur l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, dans le cadre des emprunts de 1 400 000 € (auprès de la SOCIETE GENERALE, capital restant dû au 29/02/2020 : 1 189 646 €) et 1 250 000 € (auprès du CREDIT AGRICOLE, capital restant dû au 29/02/2020 : 1 037 789 €) souscrits par la SCI DE VILLE.
- Affectation hypothécaire pour garantir les engagements pris par la Scierie Moulin envers la Société Générale pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû s'élève à 163 958 €.

➤ **S.A.R.L. Immobilier de Ville**

- A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant dû au 29/02/2020 : 1 536 688 €) et 601 000 € (capital restant dû au 29/02/2020 : nul) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :
 - Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain
 - Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,
 - Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.
- Affectation hypothécaire en garantie de la dette d'un tiers consentie par la SCI MARINE BIS et hypothèque sur le droit au bail à construction portant sur les parcelles sises ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastrées AM 811, 879, 882, 878, 884 et 886, dans le cadre de l'emprunt de 600 000 € (auprès de la SOCIETE GENERALE, capital restant dû au 29/02/2020 : 525 275 €) souscrit par la SARL IMMOBILIER DE VILLE.
- A titre de garantie auprès de la Société Générale pour la tranche D du prêt senior souscrit par Moulinvest : contrat cadre cession Dailly pour les prêts intragroupe aux filiales.
- Affectation hypothécaire d'une construction en garantie de la convention de crédit consentie par Moulinvest pour un montant de 1 400 000 €.

➤ **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Hypothèque conventionnelle sur tènement immobilier : 250 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du CREDIT AGRICOLE. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 161 919 €.

Hypothèque bâtiment de Boisset Les Montrond, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 280 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 189 530 €.

Nantissement du fonds de commerce de Boisset Les Montrond à hauteur de 330 000 €, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 198 941 €.

Nantissement des matériels financés à hauteur de 129 600 €, au profit de la BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 152 470 €. Le capital restant dû sur cet emprunt est nul.

Nantissement du matériel financé, au profit de la BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 15 750 €. Le capital restant dû sur cet emprunt est nul.

Nantissement du matériel financé, au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 175 552 €.

5.9.2. Engagements financiers reçus

➤ **Moulinvest S.A.**

Nantissement des titres des filiales, cession Dailly sur prêts intragroupe, nantissement des fonds de commerce des filiales pour garantie des prêts intragroupe, hypothèques sur investissements immobiliers, respect de ratios consolidés de levier et gearing : 31 000 000 € en principal au profit de la Société Générale.

Au 29/02/2020, toutes les tranches (A : 13 000 000 €, B : 10 000 000 €, C : 4 700 000 €, et D : 3 300 000 €) sont entièrement débloquées.

Le total du capital restant dû sur ces emprunts s'élève à 29 172 980 € au 29/02/2020.

➤ **Scierie Moulin S.A.S.**

Affectation hypothécaire sur l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, pour l'emprunt SOCIETE GENERALE de 300 000 €, consentie par la SCI DE VILLE. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 163 958 €.

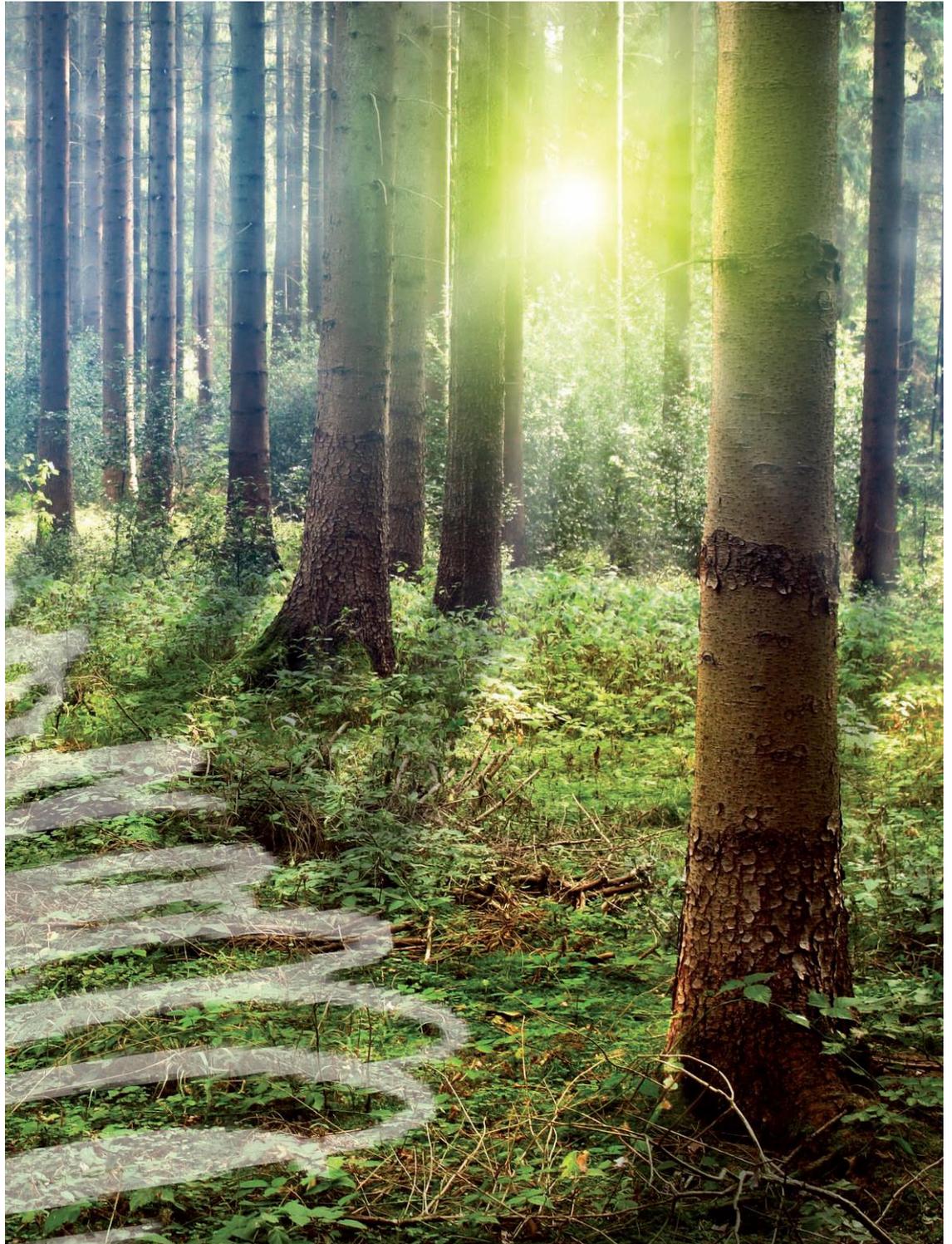
Cautions données par ARKEA Banque et utilisées par la Scierie Moulin : ces données seront actualisées au 31/08/2020 (rappel du montant au 31/08/2019 : 647 126 €).

Cautions données par la Société Générale et utilisée par la Scierie Moulin : ces données seront actualisées au 31/08/2020 (rappel du montant au 31/08/2019 : 153 096 €).

➤ **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Garantie donnée par Société Générale pour l'Office National des Forêts : ces données seront actualisées au 31/08/2020 (rappel du montant au 31/08/2019 : à hauteur de 110 000 €).

Convention de reprise de matériel donnée par WEINIG pour la mécanisation prise en crédit-bail auprès de CAISSE D'EPARGNE LEASE. Montant initial du matériel : 1 687 500 €, avec valeur de reprise de 30% dans les 36 mois de la livraison : 506 250 €.



Z.A. de Ville
43220 DUNIERES
Tél. 04 71 61 70 00
www.moulinvest.com

45 | RAPPORT SEMESTRIEL 2020 - MOULINVEST